

REGLEMENT DE COURSE : COURSE ROSE 2026

Art 1: Présentation de l'épreuve:

Nom de l'épreuve: LA COURSE ROSE

Date: Le Dimanche 4 Octobre 2026 à AGDE (34).

Départ: du Parvis du Palais des Congrès au Cap d'Agde

Les Courses :

Un parcours de 5 km accessible à tous, à faire en marchant ou en courant

Un parcours de 10 km non chronométré à faire en marchant ou en courant

Kid's Run 1 km (- 6 ans)

Le départ des courses est à 10h00.

Art 2: Inscriptions:

Renseignements :

Peyret Sylviane par mail à liguecanceragde@gmail.com

Inscription en ligne

Droit d'engagement:

15€ en préinscription ou sur place

5€ pour les – 10 ans

Inscription sur ATS SPORT

ou du lundi 28 septembre au 2 octobre de 16h à 19h et le samedi 3 octobre de 10h à 17h au Palais des sports à Agde

Course enfant : gratuite

Art 3: Retrait des tee shirts :

Retrait des tee shirts du lundi 28 septembre au vendredi 2 octobre 2024 de 16h à 19h et le samedi 3 octobre de 10h à 17h au **Palais des Sports d'Agde** ainsi que le jour même le Dimanche 4 octobre 2026 à partir de 7h00 sur le **Parvis du Palais des Congrès au Cap d'Agde**.

Art 4: Horaires:

7h00-09h30 Retrait des tee shirts

09h30 Course enfants sur la passerelle

09h45 Briefing de la course

09h55 Entraînement collectif
10h30 départ des courses.

A tout moment, l'organisation de la manifestation se réserve le droit de modifier le parcours ou horaires.

En cas d'empêchement pour force majeure (condition climatique, arrêté préfectoral...), l'épreuve sera annulée mais les frais d'inscription restent acquis à l'organisation.

En cas d'annulation de l'épreuve pour une raison autre que force majeure, les frais d'inscription seront remboursés ou reportés à la prochaine édition.

Les concurrents acceptent, de se soumettre aux directives de l'organisation.

En cas de désistement, aucun remboursement ne pourra avoir lieu.

Art 5: Ravitaillements:

Pour le 5kms (mi parcours)

Pour le 10 km (à la conque en haut des falaises)

Collation à l'arrivée

Art 6: Environnement

Respecter la nature en ne jetant ni papiers, ni gels, ni bouteilles sur le parcours.....

Art 7: Bénévoles

Respecter les bénévoles, sans lesquels la course ne pourrait avoir lieu.

Art 8 : Disqualification

Tout coureur ne prenant pas l'itinéraire balisé et conseillé se verra disqualifié.

Art 9: En cas d'accident (Coureur blessé ou en grosse difficulté)

Donner les premiers secours et le signaler au prochain point de Contrôle/Secours.

Téléphoner avec votre portable au 06 73 35 26 69 pour envoyer les secouristes ou si l'état de santé est sérieux appeler le 15

En cas d'accident le coureur doit rester sur l'itinéraire balisé afin de faciliter l'accès des secours.

L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident, blessures ou autres, de détérioration vol ou perte de matériel et/ou objet personnels des concurrents.

Art 10: Dispositif de Secours

Véhicule de secours, secouristes et médecins mis en place sur le parcours:

→1 Ambulance basée sur le Parvis du Palais des Congrès

→1 médecin.

→4 secouristes

Art 11: Droit à l'image

La Ligue contre le cancer peut être amenée à utiliser et exploiter des images me représentant ou représentant mon enfant mineur, pour la réalisation de supports de communication faisant l'objet d'une diffusion (publicités, site internet), j'accepte et autorise à titre gratuit l'exploitation de ces photos.

Art 12: Récompenses:

3 premières féminines du 10 kms

3 premiers masculins du 10 kms

La plus grosse équipe constituée et identifiée

Les enfants qui participent à la course enfant seront tous récompensés